

PROCES-VERBAL réunion du Conseil Municipal du 05 Juin 2026

Etaient présents : Mr COUSTON Rémy, Maire,
CARRIÈRE Frédéric 2^{ème} Adjoint, CIPRIANO Marlène 3^{ème} Adjointe,
PILLIET Bernadette, GROS Marc, PONS Marc, ALET Jérémy et MOULY Louise.

Absents Représentés : Mme MOUTERDE Claire 1^{ère} Adjointe ayant donné POUVOIR à Mme CIPRIANO Marlène, Mme LIEFOOGHE Audrey ayant donné POUVOIR à Mr COUSTON Rémy, Mr ARTOUX Simon ayant donné POUVOIR à Mme MOULY Louise.

Secrétaire : Mr CARRIÈRE Frédéric a été désigné secrétaire de séance.

APPROBATION DU PV DE LA REUNION DU CONSEIL MUNICIPAL DU 16 AVRIL 2026

VOTE POUR DESIGNATION DU DELEGUE DU CONSEIL MUNICIPAL ET DE SES 3 SUPPLEANTS EN VUE DE L'ELECTION DES SENATEURS DU 27 SEPTEMBRE 2026

Vu le décret n°2026-301 du 21 avril 2026 portant convocation des collèges électoraux pour l'élection des sénateurs, et en application des articles L.283 à L.293 et R.131 à R.148 du Code Electoral, **le Conseil Municipal procède à l'élection d'un délégué et de ses trois suppléants en vue de l'élection des Sénateurs le 27 septembre 2026.**

Monsieur Rémy COUSTON, Maire, ouvre la séance à 14h00.

Mr Frédéric CARRIERE est désigné en qualité de secrétaire par le Conseil Municipal.

Monsieur le Maire procède à l'appel nominal des membres du Conseil, dénombre huit conseillers présents et constate que la condition de quorum posée à l'article L.2121-17 du CGCT est remplie.

Monsieur le Maire rappelle ensuite qu'en application de l'article R.133 du code électoral, **le bureau électoral est présidé par le Maire et comprend les deux conseillers municipaux les plus âgés et les deux conseillers municipaux les plus jeunes** présents à l'ouverture du scrutin, à savoir : **Mme Bernadette PILLIET, Mr Marc GROS, Mr Jérémy ALET et Mme Louise MOULY.**

Monsieur le Maire indique que, conformément à l'article L.284 du code électoral, le Conseil Municipal doit élire un délégué et trois suppléants.

Résultats du premier tour de scrutin de l'élection du délégué (sans débat, scrutin secret) :

Mr COUSTON Rémy,
avec 11 (ONZE) voix, 0 bulletin nul et 0 bulletin blanc,
est proclamé élu au premier tour et déclare accepter le mandat de Délégué.

Résultats du premier tour de scrutin de l'élection de 3 suppléants (sans débat, scrutin secret) :

Mr CARRIERE Frédéric,
Mme CIPRIANO Marlène,
Mme MOUTERDE Claire,
avec 11 (ONZE) voix, 0 bulletin nul et 0 bulletin blanc,
sont proclamés élus au premier tour et déclarent accepter le mandat de Suppléant.

QUESTIONS DIVERSES

- Pas d'éclairage sur le stade de foot donc annulation du match du 12/06 à la Capelle-Bleys (le match aura lieu ailleurs).
- Il a été convenu que cette année, exceptionnellement, la mairie participera financièrement à l'achat de la gerbe ainsi qu'aux frais de vin d'honneur pour la fête votive organisée début août par l'ASLC. Demande de l'employé technique Stéphane de faire une réunion avec le comité des fêtes avant le 20/07 pour l'organisation de cette fête.
- Un groupe de bénévoles va nettoyer le lotissement Le Chêne le 13/06 après-midi.
- Nettoyage de l'église reporté au 20/06 au matin.
- Point sur la rencontre du mercredi 03/06 avec le major CHABAUD de la gendarmerie de Rieupeyroux.
- Signature du bail avec les futurs gérants du restaurant Le Douzoulet le 10/06, si réception du DPE complet.



Approuvé le 16 Juillet 2026